

C'est aussi vers cette époque que fut fondée la maladrerie de Saint-Chef<sup>1</sup>, qui appartenait aux ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il y en avait plusieurs autres dans la région, à Crémieu, à Bourgoin, à Voiron et à Rives<sup>2</sup>.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, exactement en 1309, fut achevée la construction du château de Montcarra qui devait jouer au siècle suivant un rôle important dans l'histoire de Saint-Chef. C'est Artaud Cara qui le fit bâtir, et, à ce moment-là, Martin était grand prieur de Saint-Chef<sup>3</sup>.

En 1316, le dauphin Jean II donna à Bourgoin une charte<sup>4</sup>, le jour de la Saint-Jean, par laquelle les habitants de Saint-Chef, en échange de certains privilèges et immunités, se soumettaient à payer chaque année aux Dauphins deux sols viennois par feu et s'engageaient à lui fournir cent hommes à pied « n'entendant point par là déroger au droit et à la juridiction de l'abbé et du monastère de Saint-Theudère et de l'archevêque de Vienne, ni violer en rien la fidélité due aux dits abbé, monastère et archevêque »<sup>5</sup>.

On voit que la petite ville de Saint-Chef était considérée en quelque sorte comme une place indépendante et que, dans les conflits entre Dauphiné et Savoie, c'était à qui s'attirerait les bonnes grâces et le concours militaire de cette place. Du reste, Nicolas Chorier, qui a eu entre les mains beaucoup de documents irrémédiablement perdus pour nous, n'a pas manqué d'écrire, au sujet d'un accord entre l'évêque de Grenoble, Guillaume de Sassenage et le Dauphin Humbert I, auxquels les habitants de Saint-Chef participent : « Ce qui est certes digne de remarque, l'égard de la petite ville de Saint-Chef assez considérable en ce temps-là à ses deux princes,

---

1. Cette maladrerie se trouvait sur la route de Demptézieux ; Fonds Pilot.

2. Guy Allard, *loc. cit.*, t. III, p. 81.

3. Fonds Pilot, R. 7906-664.

4. Cette chartre a été publiée dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale* de 1885, p. 281-346, par M. Delachenal.

Cf. aussi L. Fochier, *Recherches historiques*, *loc. cit.*, p. 42.

5. Nous ne savons quel était à cette époque le nombre de feux de Saint-Chef, nous n'avons ce renseignement que vers 1660 par Guy Allard. C'était alors une commune de cinq feux un quart et dixième ; son mandement était composé de onze paroisses : le bourg de Saint-Chef proprement dit, Montcarra, Laval, Vignieu, Vasselín, Arcisse, Trieux, Salagnon, Crussillieu, Chamont et Vercin. Le feu était une certaine somme que l'on imposait pour un nombre donné de maisons et de familles.